

COMITE DIRECTEUR 29 MAI 2024 – VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS

- **Comité directeur :**
 - Christian BABONNEAU, président
 - Jean FOURNIER, conseiller auprès du président
 - Gérard BRIAUD, secrétaire général
 - Yves LAMBERT, trésorier général
 - Philippe BLANC, secrétaire général adjoint
 - Marie-Noëlle GOUIFFES, vice-présidente Jeunesse et éducation populaire
 - Pascal FONTENEAU, vice-président Activités artistiques et culturelles
 - Patrick LAURENDEAU, vice-président Activités sportives
 - Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral
 - Geneviève MANIGAUD, trésorière générale adjointe
 - Sophie ERIDIA, chargée de mission vie associative – handicap
 - Bruno GENDRON, membre, chargé de mission Activités sportives et activités émergentes
 - Walter GROCHULSKA, membre, chargé de mission Santé Atoutform'
 - Anne-Marie LEMOINE, membre, chargée de mission Formation des dirigeants
 - Marie-Laure BLEGER, membre, chargée de mission Eveil aux responsabilités
 - Noémie JOST, membre, chargée de mission Formation et jeunesse et éducation populaire
 - Nicolas MENAGER, membre, chargé de mission Commission sportive FICEP
 - Philippe RENAUD, membre, chargé de mission Activités culturelles et réunion des trésoriers régionaux
- **Invité :**
 - Gilles MORIN, aumônier national
- **Siège fédéral :**
 - Julien MARY, coordinateur du siège fédéral, responsable du pôle activités et formations
 - Caroline PARADIS, responsable du pôle communication, développement et partenariat
- **Direction technique nationale :**
 - Eric LAMARQUE, conseiller technique national
 - Emeric PETEUL, conseiller technique national
 - Hugues AUGIER, conseiller technique national

EXCUSES

- Dominique JOLY, vice-présidente Activités gymniques et d'expression
- Chloé CARE, vice-présidente Recherche, développement et innovations
- Véronique ARROYO, vice-présidente Santé et inclusion des publics
- Cécile MERCIER, vice-présidente Formations
- Céline REIXACH, membre, chargée de mission Inclusion des publics
- Ophélie ANTOINE-STORZ, membre, chargée de mission Activités gymniques et d'expression
- Bernard OLIVIER, membre, chargé de mission Adagio
- Fabienne VENOT, directrice technique nationale
- Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique, financier et vie associative
- Guillaume GARREAU, directeur général de Forma'
- Annabelle MATHIEU, attachée de direction, responsable des événements institutionnels

1 ACCUEIL ET INFORMATIONS GENERALES

Le président remercie le comité directeur pour sa participation à ce comité directeur en visioconférence.

Effectifs

Le président annonce qu'à ce jour, on compte 5000 licences en plus par rapport à la fin de la saison dernière.

1.1 OLYMPIADES DE LA JEUNESSE

Bruno Gendron indique que cette journée (28 mai) dont la FSCF était partenaire a été très suivie par les jeunes. Ce fut un grand et bel événement dans l'enceinte du stade Charléty. Le comité régional Ile-de-France y a présenté une animation de tir laser en collaboration avec ses agents de développement et en présence de Fanny Schobert, chargée de mission JEP au siège de la FSCF.

1.2 MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Julien Mary fait un retour sur la réunion en visioconférence avec les fédérations non olympiques, multisports, scolaires et affinitaires par la ministre.

3 points ont été évoqués pour montrer les efforts du ministère pour accompagner la reprise des activités post olympiques :

- L'investissement dans les équipements sportifs, avec une capacité augmentée de 3.4 millions de pratiquants ;
- Les ressources humaines, avec une plateforme pour les bénévoles (jeveuxaider.gouv), une augmentation des VAE dans le monde du sport, l'importance du service civique trop peu utilisé ;
- Les ressources financières : renouvellement du pass sport pour la rentrée sportive encore simplifiée.

1.3 ACTIONS JEUNESSE

Christian Babonneau rappelle que les séjours estivaux se remplissent (le camp FICEP est complet) mais il manque du monde sur Soleader : il invite chacun à communiquer sur ce projet pour gonfler les effectifs.

1.4 LES ASSEMBLEES GENERALES

Plusieurs assemblées générales vont s'enchaîner auxquelles la fédération sera présente : Comité Pierre de Coubertin, FONJEP, CNOSF, ID Orizon, Forma'.

1.5 PROCHAINS RENDEZ VOUS AVEC LES TERRITOIRES

Christian BABONNEAU évoque les prochains rendez-vous :

- 19 juin : réunion des présidents de comités départementaux ;
- 20 juin : réunion des présidents de comités régionaux.

2 PROJET SPORTIF FEDERAL

En préambule, le président remercie chaleureusement Geneviève Manigaud, Gérard Briaud, la direction technique nationale, Victor Sodano et la commission d'instruction.

Geneviève Manigaud rappelle le process et présente la répartition territoriale proposée.

2.1 PART TERRITORIALE

La part territoriale 2024 de la FSCF est de 909 900€ répartie de la façon suivante :

- Enveloppe base 2023 : 835 900€ dont Outre-mer : 6 600 € sanctuarisé
- Enveloppe complémentaire « Animations vacances olympiques et paralympiques » : 74 000€
- En 2023 : 839 900€.

Par ailleurs, l'Agence nationale du sport a demandé de porter une attention particulière aux actions en faveur du développement de la pratique féminine et de l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

2.2 PLANNING

Le planning de campagne a été établi comme suit :

- Février 2024 : Diffusion note d'orientation 2024.
- 1^{er} mars au 1^{er} avril 2024 : lancement de la campagne et examen de la recevabilité des demandes ;
- 8 avril au 19 mai 2024 : instruction des demandes par les membres de la commission et les CTN et harmonisation avec référent régional ;
- 25 mai 2024 : réunion de la commission ;
- 29 mai 2024 : validation par le comité directeur des propositions de répartition ;
- 31 mai 2024 : transmission à l'ANS pour mise en paiement.

2.3 METHODOLOGIE

La commission d'instruction a été constituée de :

- Pilotage politique : Gérard Briaud, Geneviève Manigaud.
- Les conseillers techniques nationaux : Fabienne Venot ; Hugues Augier ; Emeric Peteul ; Eric Lamarque.
- Le siège : Victor Sodano.

CODIR	COREG		TERRITOIRE	
Philippe Renaud / Bernard Olivier	Gerard Fohrer	Eric Martin	Mélanie Bertaux	Monique Ranguis
Chloé Care / Noémie Jost	Marie Gendron	Jean Chenot	Aurélie Le Metayer	Tonny Jacquemain
Marie Laure Bléger	Christian Leveque	Sandrine Bonjour	Michel Arnoult	Annick Decerle
Anne-Marie Lemoine	Didier Gautier	Martine Scotto	Charles Beraud	Magalie Chevet
Walter Grochulska / Véronique Arroyo	Vincent Mora	Elisabeth Jean	François Ruiz	Michelle Ferret

Les quintets répartis en 2 binômes et un ou deux élu(s) du comité directeur ont travaillé à l'aide de fiches récapitulatives élaborées par le salarié du siège, afin de leur permettre d'attribuer des points en fonction d'une dizaine de critères, et de proposer une attribution minimale et maximale pour chaque action présentée. Ils disposaient de la demande formulée par chaque structure (assos, CD et CR). De plus, ils avaient accès via Osiris à l'ensemble des documents administratifs et comptes-rendus des actions subventionnées l'année dernière.

Les conseillers techniques nationaux conduisaient en parallèle la même étude des dossiers pour formuler également un classement en points et une attribution minimale et maximale pour chaque action.

Après une harmonisation de chaque groupe avec le conseiller technique national référent et un référent régional nommé par son comité régional, la commission s'est réunie avec des représentants de chaque

groupe pour examiner les dossiers à problème, et harmoniser certains montants, pour permettre de présenter au comité directeur une proposition globale d'attribution.

2.4 LES PROJETS EN CHIFFRES

Les associations pouvaient déposer jusqu'à 2 actions, et une 3^{ème} action optionnelle si elle correspondait à un dispositif fédéral prioritaire avec 100 licences minimum.

Les structures territoriales (comités régionaux et départementaux) pouvaient déposer jusqu'à 3 actions, et une 4^{ème} action optionnelle, si elle correspondait à un dispositif fédéral prioritaire.

Ont été instruits :

- 396 projets/actions (397 en 2023, 352 en 2022 ; 362 en 2021) ;
- 196 dossiers (194 en 2023, 160 en 2022 ; 171 en 2021) ;
- 12 comités régionaux (12 en 2023, 2022 et 2021) ;
- 35 comités départementaux (34 en 2023 ; 32 en 2022 ; 30 en 2021) ;
- 149 associations ont déposé un ou des dossiers (148 en 2023 ; 116 en 2022 ; 129 en 2021).

2.5 DELIBERATIONS

Après présentation et explication des différentes répartitions (dossiers non retenus : 6 dossiers en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 en Bourgogne-Franche-Comté, 1 en Centre-Val-de-Loire, 2 en Hauts-de-France, 3 en Ile-de-France, 1 en Occitanie, 2 en Pays-de-la-Loire), le comité directeur valide les répartitions régionales à 89% (2 abstentions, 18 pour sur 20 votants) comme suit :


- 208 800€ pour les comités régionaux (soit 24,98 %) ;
- 209 100€ pour les comités départementaux (soit 25,01 %) ;
- 418 000€ pour les associations (soit 50,01 %).

L'année prochaine, il sera rappelé dans les procédures de contacter les référents des régions. Le principe de confidentialité avant diffusion à l'ANS est rappelé.

Geneviève Manigaud remercie Victor Sodano pour le travail effectué.

La séance est levée à 18h55.

Le présent procès-verbal a été validé le 24 juillet 2024.



Le président
Christian BABONNEAU



Le secrétaire général
Gérard BRIAUD